ANCINNES

COMMUNE DE ANCINNES

Tarifs 2023
En vigueur à compter du 1er janvier 2023
Délibération du conseil municipal du 07/12/2022

Ce document présente l'ensemble des tarifs communaux. Ils sont adoptés en conseil municipal par délibération de ce dernier et son applicable sans limitation de durée jusqu'à la prise d'une nouvelle délibération du conseil municipal d'Ancinnes.

La facturation s'effectue d'après les modalités suivantes :

- **Cantine et étude-garderie :** Facturation mensuelle basée sur le pointage réalisé par les agents du service périscolaire.

- **Cimetière :** Facturation dans les 30 jours suivant la signature du contrat

- **Location d'une salle municipale :** Facturation dans les 30 jours après l'état des lieux de sortie

- **Location de matériel :** Facturation dans les 30 jours après l'état des lieux de retour

- **Service bascule municipale :** Facturation dans les 30 jours après la souscription de l'abonnement annuel

Les chèques de caution sont remis d'après les modalités suivantes :

- **Location de salle :** Remise du chèque de caution au locataire lors de l'état des lieux de sortie si aucunes observations ne sont relevées par l'agent effectuant l'état des lieux de sortie. Dans le cas contraire, le retour du chèque de caution seront réalisés par le service administratif après facturation.
  Pour la caution ménage, le chèque est encaissé en cas d'observation concernant le ménage de sortie de la salle concernée.

- **Location de matériel :** Le chèque de caution sera retourné au locataire par le service administratif après facturation.

L'ensemble des prestations proposés par la commune feront l'objet d'une facturation par titre et l'ensemble des bénéficiaires recevront une facture, à leur domicile, envoyée par la Direction Générale des Finances Publiques et le paiement s'effectuera auprès du Trésor Public directement.

Denis ASSIER	Romain HUTEREAU
Maire	*Maire Adjoint*

LOCATION CENTRE CULTUREL

		COMMUNE		HORS COMMUNE		CAUTION	
		Habitants Entreprises	Associations	Habitants Entreprises	Associations	Caution Salle	Caution Ménage
SALLE A (Centre culturel + Bar)							
Réunion et vin d'honneur	08h00 - 12h00	50 €	Gratuit	80 €	65 €	500 €	150 €
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
	Forfait journée (08h00 - 08h00)	100 €	Gratuit	130 €	115 €		
Evénement privé	08h00 - 12h00	80 €	Gratuit	110 €	100 €		
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
	Forfait journée (08h00 - 08h00)	120 €	Gratuit	170 €	150 €		
	Forfait week-end *(Du samedi 08h00 au lundi 08h00)*	200 €	Gratuit	250 €	220 €		
		Entreprises	**Associations**	**Entreprises**	**Associations**		
Evénement public	08h00 - 12h00	120 €	Gratuit	150 €	120 €		
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
	Forfait journée (08h00 - 08h00)	150 €	Gratuit	200 €	170 €		
	Forfait week-end *(Du samedi 08h00 au lundi 08h00)*	250 €	Gratuit	300 €	270 €		

Salle A = Centre culturel + Bar *Salle B = Salle A + Cuisine*

**Le créneau horaire choisi correspondra au temps de présence dans la salle (dépôt de matériel, installation, nettoyage et rangement). En dehors des créneaux réservés, la présence du réservataire n'est pas autorisée. Lors d'une location en « Forfait week-end », si le bénéficiaire le demande et si la salle est disponible, une remise de clés peut être envisagé le vendredi en fin de journée, la confirmation lui sera transmise le mercredi avant le week-end de location.*

LOCATION CENTRE CULTUREL

<table>
<tr><th colspan="2" rowspan="2"></th><th colspan="2">COMMUNE</th><th colspan="2">HORS COMMUNE</th><th colspan="2">CAUTION</th></tr>
<tr><th>Habitants
Entreprises</th><th>Associations</th><th>Habitants
Entreprises</th><th>Associations</th><th>Caution
Salle</th><th>Caution
Ménage</th></tr>
<tr><td colspan="8">SALLE B (Salle A + Cuisine)</td></tr>
<tr><td rowspan="8">Evénement
privé</td><td>08h00 - 12h00</td><td rowspan="7">120 €</td><td rowspan="7">Gratuit</td><td rowspan="7">200 €</td><td rowspan="7">180 €</td><td rowspan="11">1 000 €</td><td rowspan="11">150 €</td></tr>
<tr><td>08h00 - 14h00</td></tr>
<tr><td>12h00 - 20h00</td></tr>
<tr><td>12h00 - 01h00</td></tr>
<tr><td>14h00 - 20h00</td></tr>
<tr><td>14h00 - 01h00</td></tr>
<tr><td>20h00 - 01h00</td></tr>
<tr><td>Forfait journée
(08h00 - 08h00)</td><td>150 €</td><td>Gratuit</td><td>240 €</td><td>200 €</td></tr>
<tr><td>Forfait week-end
(Du samedi 08h00
au lundi 08h00)</td><td>200 €</td><td>Gratuit</td><td>270 €</td><td>220 €</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Entreprises</td><td>Associations</td><td>Entreprises</td><td>Associations</td></tr>
<tr><td rowspan="8">Evénement
public</td><td>08h00 - 12h00</td><td rowspan="7">180 €</td><td rowspan="7">Gratuit</td><td rowspan="7">230 €</td><td rowspan="7">200 €</td></tr>
<tr><td>08h00 - 14h00</td></tr>
<tr><td>12h00 - 20h00</td></tr>
<tr><td>12h00 - 01h00</td></tr>
<tr><td>14h00 - 20h00</td></tr>
<tr><td>14h00 - 01h00</td></tr>
<tr><td>20h00 - 01h00</td></tr>
<tr><td>Forfait journée
(08h00 - 08h00)</td><td>200 €</td><td>Gratuit</td><td>280 €</td><td>230 €</td></tr>
<tr><td>Forfait week-end
(Du samedi 08h00
au lundi 08h00)</td><td>280 €</td><td>Gratuit</td><td>350 €</td><td>300 €</td></tr>
</table>

Salle A = Centre culturel + Bar *Salle B = Salle A + Cuisine*

**Le créneau horaire choisi correspondra au temps de présence dans la salle (dépôt de matériel, installation, nettoyage et rangement). En dehors des créneaux réservés, la présence du réservataire n'est pas autorisée. Lors d'une location en « Forfait week-end », si le bénéficiaire le demande et si la salle est disponible, une remise de clés peut être envisagé le vendredi en fin de journée, la confirmation lui sera transmise le mercredi avant le week-end de location.*

Le centre culturel sera mis à disposition gratuitement aux services de l'État, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

Dans le cadre d'une location du centre culturel pour un rassemblement familial faisant suite à une cérémonie funéraire et/ou une inhumation au cimetière communal, le tarif appliqué sera celui pour un habitant de la commune.

LOCATION CENTRE CULTUREL

Vaisselle / Caution Ménage / Forfait

LOCATION DU COUVERT	
Couvert complet :	1,00€/couvert
2 assiettes plates	
1 assiette à dessert	
1 verre à vin	
1 verre à eau	
1 coupe de champagne	
1 tasse à café avec soucoupe	
2 fourchettes	
2 couteaux	
1 cuillère à soupe	
1 cuillère à café	

FACTURATION EN CAS DE CASSE / PERTE	
Assiette plate	2,00 €
Assiette à dessert	1,50 €
Verre à vin	1,50 €
Verre à eau	1,50 €
Coupe de champagne	1,50 €
Tasse à café	1,00 €
Soucoupe de tasse à café	1,00 €
Fourchette	1,00 €
Couteau	1,00 €
Cuillère à soupe	1,00 €
Cuillère à café	1,00 €

Dans le cadre d'un vin d'honneur ou d'une réunion, la location des verres (Eau, vin et champagne) sera de 0,10€ par verre.

La location de la vaisselle est gratuite pour les associations ancinnoises.

FORFAIT	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	HABITANTS ET ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	HABITANTS ET ENTREPRISES	ASSOCIATIONS
FORFAIT CHAUFFAGE JOURNALIER *(du 15 octobre au 14 avril)*	**40€**	**GRATUIT**	**40€**	
FORFAIT CHAUFFAGE JOURNALIER *(du 15 avril au 14 octobre)*	**50€**		**50€**	

La gratuité du Centre Culturel pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

LOCATION CHALET DE L'ETANG

DUREE DE LOCATION	SEMAINE ET WEEK-END				CAUTION
	COMMUNE		HORS COMMUNE		
	HABITANTS ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	HABITANTS ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	
1 JOURNEE	50€	GRATUIT	80€		300€ + 150€ *(Caution ménage)*
2 JOURNÉES CONSECUTIVES *(Weekend compris)*	80€	GRATUIT	130€		

Le chalet de l'étang sera mis à disposition gratuitement aux services de l'État, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

La gratuité du Chalet pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

Dans le cadre d'une location du chalet de l'étang pour un rassemblement familial faisant suite à une cérémonie funéraire et/ou une inhumation au cimetière communal, le tarif appliqué sera lui pour un habitant de la commune.

LOCATION SALLE MAXIME CORNUEIL

DUREE DE LOCATION	SEMAINE ET WEEK-END			CAUTION
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	HABITANTS ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ENTREPRISES ASSOCIATIONS	
MATINEE OU APRES-MIDI	30€	GRATUIT	50€	500€ + 150€ *(Caution ménage)*
1 JOURNEE	60€	GRATUIT	100€	
2 JOURNÉES CONSECUTIVES	120€	GRATUIT	150€	
1 JOUR SUPPLÉMENTAIRE	30 €	GRATUIT	50 €	

La salle Maxime CORNUEIL sera mise à disposition gratuitement aux services de l'État, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

La salle Maxime CORNUEIL se situant à proximité immédiate des riverains, le respect de ces derniers est indispensable notamment en lien avec le bruit. En cas d'intervention des services de la Gendarmerie Nationale pour tapage nocturne, la caution sera encaissée par la Mairie.

La gratuité de la salle Maxime CORNUEIL pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

Dans le cadre d'une location de la salle Maxime Cornueil pour un rassemblement familial faisant suite à une cérémonie funéraire et/ou une inhumation au cimetière communal, le tarif appliqué sera lui pour un habitant de la commune.

LOCATION GYMNASE

	SEMAINE ET WEEK-END				CAUTION
	COMMUNE		HORS COMMUNE		
	ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	
TARIF HORAIRE	8,50€/heure	GRATUIT			500€ + 150€ *(Caution ménage)*
FORFAIT JOURNEE			500€	300€	

Le gymnase sera mis à disposition gratuitement aux services de l'État, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

La gratuité du gymnase pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

LOCATION EQUIPEMENT DIVERS

TABLES ET BANCS ET/OU CHAISES		
FORFAIT	**LOT(S) RESERVE(S)**	**TARIFS**
Composition d'un lot	1 table et 2 bancs ou 1 table et 6 chaises	
Forfait n°1	De 1 à 3 lots inclus	15€
Forfait n°2	De 4 à 6 lots inclus	20€
Forfait n°3	7 lots et plus	25€
CAUTION	50€ par lot réservé	

FRITEUSE	
TARIF	**CAUTION**
20€ - d*u vendredi 13h30 au lundi 13h30*	200€

REFRIGERATEUR	
TARIF	**CAUTION MENAGE**
15€ - d*u vendredi 13h30 au lundi 13h30*	15€

BARNUMS ET BUVETTE
Mise à disposition réservée uniquement aux associations de la commune et à leurs fédérations de rattachement Tarif : **Gratuit**

Les lots réservés sont à retirer à l'atelier municipal – Rue de l'Oisellerie. Prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour les modalités de retrait.

Location uniquement pour les habitants de la commune et les associations.

CIMETIERE

TYPES	DUREES	TARIFS
CONCESSIONS TEMPORAIRES	5 ans	50€
	10 ans	80€
	15 ans	100€
CONCESSIONS	30 ans	150€
	50 ans	200€
CAVURNES	10 ans	60€
	20 ans	80€
	30 ans	100€
	50 ans	150€
	Forfait caveau en ciment (Ajouté au prix de la concession lors de l'acquisition et payable une fois lors de l'achat de celle-ci) *Exemple : 20 ans* *80€ + 210€ = 290€*	210€
DEPOT D'UNE URNE CINERAIRE DANS CAVEAU FUNERAIRE		50 €
PLAQUES « JARDIN DU SOUVENIR »	30 ans	50€
DISPERSION		50€

Le renouvellement de la concession funéraire est à l'initiative de la famille. La commune appliquera la reprise des concessions conformément à la législation en vigueur.

ETUDE-GARDERIE

<table>
<tr><th>SERVICES</th><th>CLASSES</th><th>TARIFS</th><th>COMMENTAIRES</th></tr>
<tr><td rowspan="8">ÉTUDE-GARDERIE</td><td rowspan="8">Petite section à CM2</td><td colspan="2">Matin</td></tr>
<tr><td>1,20€</td><td>Période 1 : 7h30-8h20</td></tr>
<tr><td>0,80€</td><td>Période 2 : 7h45-8h20</td></tr>
<tr><td>0,40€</td><td>Période 3 : 8h00-8h20</td></tr>
<tr><td colspan="2">Après-midi</td></tr>
<tr><td>0,40€ / 15 minutes
A partir de 18h30 : 2€ / 15 minutes</td><td>Les 15 premières minutes sont gratuites de 16h15 à 16h30.

Tout quart d’heure commencé est dû.</td></tr>
<tr><td colspan="2">TOUT QUART D’HEURE COMMENCE EST DU.</td></tr>
</table>

RESTAURATION SCOLAIRE

		ANCINNES	LIVET-EN-SAOSNOIS	THOIRE SOUS CONTENSOR	LOUVIGNY	LES MEES	BOURG-LE-ROI	**AUTRES COMMUNES** *Saint-Rigomer-des-Bois, Rouessé-Fontaine, Grandchamps, Saint-Rémy-du-Val, Neufchâtel-en-Saosnois, …*
Délibération du conseil municipal		***08/07/2021***	***22/10/2021****	***05/03/2018***	***07/03/2013***	***15/11/2017***	***15/03/2017***	***********
Prix du repas		6,36€						
Participation de la commune de résidence	*Pour 1 ou 2 enfants*	1,50€	1,70€	1,40€	1,50€	1,50€	1,00€	0,00€
	Pour 3 enfants et plus	1,60€						
Aide de la commune d'Ancinnes	*Pour 1 ou 2 enfants*	0,75€	0,75€	0,75€	0,75€	0,75€	0,75€	0,75€
	Pour 3 enfants et plus	0,85€	0,85€	0,85€	0,85€	0,85€	0,85€	0,85€
Coût net du repas pour les familles	*Pour 1 ou 2 enfants*	4.11€	3.91 €	4.21€	4.11 €	4.11€	4.61€	5.61€
	Pour 3 enfants et plus	3.91€	3.81€	4.11 €	4.01 €	4.01€	4.51€	5,51€
Repas adultes		5,25 €						

Dans le cadre d'un Plan Alimentaire Individuel (PAI)	1.10 €/repas

Nb : Pour les familles rencontrant des difficultés sociales peuvent s'adresse au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de leur commune de résidence.

Tout repas non décommandé avant 8h00 du matin, le jour du repas concerné, sera facturé.

Toute inscription réalisée moins de 24h00 avant sera majorée de 1,50€ par repas.

La prise en compte de la modification de la participation de la commune de Livet-en-Saosnois est appliquée à la date de la délibération

SERVICE BASCULE COMMUNALE

Redevance bascule	60 € / an

Le conseil municipal, après délibération, accepte cette nouvelle politique tarifaire et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

SERVICE PHOTOCOPIES

Abonnement service photocopie	15 €

Nombre de photocopies : 20 photocopies – A4 noir et blanc

Photocopie A3 noir et blanc = 2 photocopies A4 noir et blanc

Photocopie A4 couleur = 2 photocopies A4 noir et blanc

Photocopie A3 couleur = 3 photocopies A4 noir et blanc